Collecte du verre

Le conteneur vert permet le recyclage du verre. La collecte des bacs à couvercle vert se fait le **2ème mercredi de chaque mois dès 7h du matin.**

Consignes de tri

On peut y mettre des bocaux en verre, des pots de yaourt en verre, des bouteilles de jus de fruit, d'huile d'olive, d'alcool ou de vin en verre. Il n'est pas nécessaire de laver les verres, juste de les vider du mieux possible. En revanche, les bouchons et couvercles doivent être déposés dans le conteneur à déchets résiduels. De même que tout ce qui est vaisselle (assiettes et verres), vase, pot de fleurs, ampoule, tube fluorescent, vitre, miroir, contenant parfum...

Coordonnées

Service Environnement et espace vert
22 rue de Bessancourt
95480
Pierrelaye
environnement@ville-pierrelaye.fr
Infos pratiques

Les bocaux et bouteilles sont à déposer en vrac dans le conteneur à couvercle vert.

Contact

Pour tous renseignements:
contactez Tri-Action au numéro vert 0 800 511 202 (appel gratuit) ou par mail à contact@syndicat-tri-action.fr

En cas de conteneurs cassés ou volés:
appelez le Syndicat Tri-Action au **0800 511 202** ou au **01 34 18 30 18.**
L'échange de bac se fait à votre domicile et gratuitement.

Documents
TRI ACTION | Calendrier de collecte 2023
Liens utiles
Plus d'infos sur syndicat-tri-action.fr
Carte interactive de collecte des déchets